

Association Calèches et Nature
167 Chemin de l'Huillère
53240 St Germain le guillaume

le 15 septembre 2024

Mairie de ST SUZANNE

A l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur

Monsieur le commissaire enquêteur,

Une enquête publique est en cours concernant un projet d'aliénation de chemins ruraux.

La première des libertés est la libre circulation sur les voies publiques de grâce, conservons les.

Dans les dossiers cités, nous constatons une information incomplète, insuffisante et confuse.

Des plans ne sont pas conformes aux documents et délibérations.

Ces anomalies pourraient entacher les décisions à venir.

Dossier : **Les Cormiers**

Ce chemin rural fait liaison. Il doit être conservé dans le bien commun.

Nous nous opposons à cette aliénation.

Dossier : **Les Noës Chopin**

Plans imprécis, la portion entre les parcelles 846-939 est à conserver impérativement Car elle fait liaison entre deux voies publiques.

Nous nous opposons à cette aliénation.

Au vue des imprécisions de plan dans l'état actuel du dossier.

Dossier : **Les Lucasières (Chammes)**

Ce chemin est inscrit au **PDIPR** !

Le plan est difficile à comprendre, mais si un échange pourrait être possible, il faut prévoir une largeur minimale de quatre mètres

Au vue des informations données, nous nous opposons à sont aliénation.

Dossier : **Les Gravelles**

Ce chemin rural, entre les parcelles 182 et 183 fait liaison vers deux autres chemins ruraux,

Il doit être conservé, dans l'intérêt collectif.

Nous nous opposons à sont aliénation.

Dossier : **Les Logettes (Chammes)**

Plan toujours difficile à comprendre, j'ose espérer que cela n'est pas voulu.
Ce chemin relie deux voies publiques, la délibération d'octobre 2023 est
imprécise et n'indique pas la portion qui serait concernée.
Nous nous opposons à cette aliénation.

Au regard des imprécisions actuelles et de la mauvaise compréhension qui en découle.
Nous vous demandons qu'un avis défavorable soit donné, en l'état des dossiers à ce
jour.

Veillez agréer, Monsieur le commissaire enquêteur, l'expression de nos sincères
salutations.

Le président
Jacky RAMBAUD.